

## Poivre à M. de St Priest, à Canton le 31 décembre 1750

---

Un manuscrit de la Bibliothèque Nationale. Référence BnF., N.A.F. 9.224

Deux copies de cette lettre : folios 149 – 154 et folios 155 – 159.

M. de St Priest est un des directeurs de la Compagnie des Indes. Bref rappel sur la mission de Cochinchine avec toutes les dates qui indiquent le retard pris. Retour à l'Isle de France, départ pour la Chine sur *le Mascarin*, capitaine Trublet dont il se plaint. Accusation contre les subrécargues français, en particulier M. de La Barre (Duvelaer de), d'avoir désorganisé le commerce avec les marchands chinois. Parle des deux clans au sein de la direction de la Compagnie : David & Duvelaer.

De la Barre, protecteur des missionnaires français, propage l'accusation contre Poivre d'être le responsable de la persécution des missionnaires de Cochinchine. L'enlèvement de l'interprète a été sans conséquence.

---

M. de St Priest

à Canton le 31 décembre 1750

Monsieur,

Il ne m'a pas été possible dans la première lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire de l'Isle de France de vous rendre un compte bien détaillé tant des opérations de ma mission que de l'état de nos colonies, en un mot de tout ce qui ne peut que vous intéresser beaucoup depuis que nous avons le bonheur de vous voir à la tête de la Compagnie des Indes. Je revenais alors de la Cochinchine, le dernier vaisseau pour l'Europe était prêt à partir et je ne pus avoir que vingt-quatre heures de temps pour finir toutes mes écritures. Vous me permettez de me dédommager aujourd'hui de la brièveté forcée de ma première lettre, en vous rendant un compte plus circonstancié de ce que j'ai eu occasion de remarquer et de faire pour le service de la Compagnie.

Lorsque j'ai été envoyé dans ces pays-ci j'ai été chargé de deux opérations différentes, qui toutes les deux pouvaient être exécutées la même année, ou dans un seul voyage en supposant que les événements de la navigation ne seraient pas contraires. Je devais prendre à l'Isle de France une frégate pour aller en Cochinchine y faire une tentative de commerce, et delà me rendre en Chine attendre la mousson des vents de nord pour aller aux îles Philippines où j'étais chargé [de chercher des plants de muscadier et géroflier]<sup>1</sup> pour les porter à l'Isle de France. Voilà quels étaient les deux objets de ma mission : mais la supposition faite pour la brièveté de mon voyage n'a pas été heureuse, j'ai été retardé en chemin plus de trois mois au delà du temps qu'on emploie ordinairement dans la traversée de Chine. Suivant les arrangements pris à Paris, je devais partir de Lorient au premier octobre 1748. On me donnait jusqu'au commencement de février 1749 pour me rendre à l'Isle de France, de là deux mois et demi pour me rendre à la Cochinchine ; en un mot on supposait que j'arriverais dans ce pays-là au moi de mai. Malgré tous ces arrangements je n'ai pu partir de Lorient que le 23 octobre, la contrariété des vents et des accidents de la navigation ne m'ont permis d'arriver à la Cochinchine que le 29 d'août de l'année dernière. Dès lors il ne m'a plus été possible de penser à la Chine pour cette année-là, à cause du changement de mousson. J'ai été obligé d'hiverner à la Cochinchine, j'ai travaillé à la négociation et à la tentative de commerce dont j'étais chargé, après quoi il ne m'est resté d'autre parti que celui de retourner à l'Isle de France aussitôt que les affaires et la mousson des vents de nord l'ont permis.

De retour à l'Isle de France j'ai pensé au second objet de ma mission : Je suis convenu avec M. David de m'embarquer en qualité de passager sur un des vaisseaux de Chine dans l'espérance de trouver à Macao un bâtiment, soit portugais, soit espagnol pour Manille. En conséquence je suis parti le 2 de juin du port de l'Isle de France sur le vaisseau *le Mascarin* commandé par M. Trublet. J'ai préféré ce vaisseau parce qu'il a été expédié le premier, et qu'il était de conséquence pour moi d'arriver de bonne heure à Macao pour y débarquer une partie de marchandise de la Compagnie que j'ai emporté avec moi pour couvrir mon voyage de Manille. Nous avons eu une traversée fort douce

---

<sup>1</sup> Ce passage est en blanc sur la première copie, il est complété par ajout de Poivre lui-même sur le blanc laissé par le copiste sur la deuxième copie.

jusqu'à l'île de Java où nous avons atterri le 14 juillet. Nous avons fait une relâche de trois jours seulement dans la baie du Poivre en rade d'un petit village malais nommé Serigni [Serigny] où nous avons trouvé toute sorte de rafraîchissements en abondance. De là nous nous sommes rendus en Chine dans dix huit jours de traversée. Le 8 du mois d'août nous avons mouillé devant Macao.

Vous verrez Monsieur, dans la lettre que j'ai l'honneur d'écrire à la Compagnie les démarches que j'ai fait auprès des Portugais pour débarquer mes marchandises dans leur ville afin d'épargner à la Compagnie les frais considérables des douanes de Canton, et ne rien porter dans cette dernière ville qui put déceler le secret de mon voyage. Vous y verrez toutes mes précautions rendues inutiles par le refus peu raisonnable de notre capitaine.

Nous sommes arrivés à Canton le 14 d'août, là j'ai trouvé MM. Meignan, Laganerie, et Avalet, subrécargues de la présente expédition, logés dans le han de la Compagnie, occupé par M. Delabarre<sup>2</sup>, jusqu'à ce que la nouvelle faiturie qu'ils avaient louée fut logeable. J'ai obtenu de M. Delabarre une chambre et un petit magasin pour loger les marchandises de la Compagnie dont j'étais chargé, et je n'ai plus pensé qu'à examiner dans quel état se trouvait le commerce à Canton.

Après avoir pris langue dans le pays, j'ai trouvé que le plus grand nombre des marchands chinois étaient ruinés. Je veux dire les marchands qui font le négoce des compagnies européennes, lesquelles ne sont qu'au nombre de dix ou douze. Tous les autres marchands qui remplissent la ville et les faubourgs de Canton ne sont pas en état de faire un grand commerce, et il est bien surprenant que dans une si grande multitude on puisse à peine trouver dix ou douze hommes avec qui les Européens puissent négocier avec quelque sûreté, et encore il y a beaucoup de précautions à avoir avec ce petit nombre. Lorsque nous sommes arrivés à Canton, les principaux de ceux-ci avaient tellement perdu leur crédit qu'il ne paraissait aucune sûreté à se fier en eux. Ces marchands s'accordent tous à accuser nos subrécargues résidents d'être la cause de leur ruine et de celle du commerce par les intérêts exorbitants qu'ils prétendent avoir été obligés de payer, par le prix excessif de marchandises de peu de débit qu'on les a forcés d'acheter, par les sociétés inégales de commerce qu'on leur a fait faire, en un mot par toutes sortes de contrats désavantageux auxquels ils disent n'avoir donné leur consentement que dans la crainte d'être exclu du commerce de la compagnie ou dans l'espérance de se dédommager de leur perte forcée, dans le négoce qu'ils feraient avec elle. Il paraît que les Européens qui sont à Canton, pensent comme les Chinois à ce sujet, car tous les subrécargues qui sont ici chargés des intérêts des différentes compagnies d'Europe ayant appris qu'il y avait un ordre à tous les Français résidents de se retirer, en ont témoigné leur satisfaction, déclarant qu'en cela la compagnie de France rendait à toutes les autres un service essentiel parce que la résidence une fois abolie, il y a quelque espérance que les marchandises de la Chine diminueront du prix excessif où on les a fait monter.

Sans vouloir entreprendre de vous développer ici par quelles ruses et quelles manœuvres, les résidents peuvent faire tort au commerce de la Compagnie. Je me contenterai en voyageur historien de vous raconter ce que j'ai vu parmi les marchands chinois accoutumés au commerce des Européens et particulièrement attachés à celui des Français. Le plus accrédité sans contredit, le plus intelligent et le plus utile pour le négoce de la Compagnie était le nommé Tinqu, surnommé Jean-qui-rit. Ce marchand, le seul en qui on pu trouver de la ressource dans les affaires embarrassantes, le plus fertile en expédient, et le seul qui eut un libre accès auprès des grands mandarins, est tombé dans le dernier discrédit, depuis que par une ruse de commerce, on lui a d'un seul coup tiré cent mille taels qu'il devait à la vérité, mais dont il n'a pu se dégarnir dans un seul paiement sans perdre tout son crédit avec sa fortune. Cet homme n'est plus dans une situation à permettre de la confiance, et si l'on fait quelques affaires avec lui ce n'est qu'avec caution, tous les Français conviennent que la perte de ce marchand en est une grande pour la Compagnie.

L'exemple de ce Tin-qua a fait une telle impression sur l'esprit des autres marchands qu'ils craignent tous aujourd'hui de faire des affaires avec les Français. La plupart et surtout les plus accrédités doivent de très grosses sommes aux résidents et par cette raison ils n'osent s'avancer à fournir des thés à la Compagnie dans la crainte qu'on ne se paye tout d'un coup de tout ce qu'ils doivent. Il en est un entre autres, nommé Texia, qui a poussé la précaution si loin, qu'il n'a pas même voulu faire à MM. les subrécargues français la première visite de politesse, crainte de s'engager. Ce marchand doit à un résident cent quarante mille taels ; quoiqu'il soit des plus riches marchands de

---

<sup>2</sup> Julien-Joseph Duvelaer de la Barre réside en Chine de 1727 à 1751, subrécargue en chef de la Compagnie des Indes. Il est le frère cadet de Pierre Duvelaer, directeur de la Compagnie des Indes à compter de 1739.

Canton, et l'un des plus accrédités, il ne pourrait sans courir les risques du sort de Tinquá se mettre à la discrétion de ce qu'il doit, aussi n'a-t-il voulu entrer en aucun marché avec M. Meignan et n'a fait que peu d'affaires avec M. Delabarre et à proportion de la somme qu'il peut ou qu'il veut lui payer cette année. Il paraît que ce Texia est un marchand perdu pour les Français avec lesquels il avait ci-devant fait un gros commerce, et dont on avait toujours été très content. C'est encore une perte pour la Compagnie. Les autres négociants chinois ne sont entrés en marché qu'avec précaution et défiance. En un mot, ils ne se sont avancés qu'à proportion des sommes qu'ils devaient aux résidents.

Quant aux marchandises j'ai trouvé qu'elles avaient renchériées considérablement depuis quelques années. Quelques-uns attribuent encore ce changement à la résidence, mais je crois qu'elle n'y est que pour une partie.

MM. les subrécargues qui retournent cette année sont en état de vous donner sur cet article des connaissances plus détaillées que je ne saurais le faire. M. Delaganerie entre autres connaît parfaitement la situation du commerce de ce pays-ci. Comme il est fort lié avec les principaux marchands chinois il a eu plus d'occasions d'apprendre plusieurs anecdotes intéressantes à ce sujet. Mais je reviens à ce qui m'intéresse le plus, je veux dire l'objet de ma mission dont je dois principalement vous rendre compte.

Jusqu'ici je n'ai pu faire autre chose que d'assurer mon passage à Manille. Je suis convenu avec les Espagnols qui font ici du fret, des marchandises que je dois emporter. Il ne me reste qu'à attendre la saison de m'embarquer, j'espère que ce sera les premiers jours de mars de l'année prochaine 1751. Dans ce temps-là le voyage d'ici à Manille est de douze à quinze jours. J'arriverai dans ce pays-là avant le départ du galion qui va tous les ans des Philippines au Mexique ; par cette raison il me sera plus aisé de me défaire promptement de mes marchandises, et il me restera encore beaucoup de temps pour travailler à l'opération essentielle de mon voyage. Je me propose de repasser sur le vaisseau de Pondichéry qui part ordinairement en décembre pour retourner à la côte Coromandel. Je crois que cette voie est plus sûre que celle de revenir en Chine au mois d'octobre sur un vaisseau portugais ou espagnol qui sont de mauvais bâtiments et très mal conduits.

Je souhaiterais bien que vous n'ignorassiez pas toutes les contrariétés que j'ai éprouvées ici de la part de ceux-mêmes qui devaient être les plus zélés à me seconder en tout. Je voudrais que ces sortes de faits vous parvinssent par une autre voie que par mes lettres, j'ai honte de vous en parler, et je trouve tant de méchanceté, de bassesse, et d'indécence dans les différents tours que l'on m'a joué ici que je rougis seulement d'y penser. D'ailleurs ceux qui en sont les auteurs, heureusement pour eux ne sont pas bien connus de vous, à en juger par le poste qu'ils ont occupé longtemps, et qu'ils occupent encore aujourd'hui au service de la Compagnie. Vous ne les croiriez pas capables d'aussi mauvais procédés que ceux qu'ils ont avec moi. Ce qui me fait le plus de peine dans toutes les contrariétés que l'on m'a fait essuyer, c'est qu'il m'a été aisé de voir que ce n'était pas à moi qu'on en voulait, mais à ceux qui sont à la tête de la Compagnie ou qui composent sa direction. De la façon dont MM. Delabarre et Clouet se sont comportés à mon égard, il paraît que la compagnie est divisée en deux partis, et que ceux qui sont reçus à son service par la protection de M. de Montaran ou de M. David, doivent être regardés comme ennemis par ceux qui sont protégés par M. Duvelaer. Vous voyez Monsieur que je vous parle clairement. Si vous me le permettez j'en agirai toujours de même, et dans cette occasion j'y suis particulièrement obligé afin que dans les différents rapports que l'on pourra vous faire il vous soit plus aisé de distinguer l'esprit de parti de l'esprit de vérité.

Dans la lettre que j'ai l'honneur d'adresser à la Compagnie, je lui parle de la révolution qui est arrivée cette année à la Cochinchine. Je lui raconte le fait tel qu'il s'est passé suivant le rapport des missionnaires qui ont été chassés de ce pays-là, mais je lui fais pressentir que quelque personne pourrait lui raconter les choses différemment. J'ai voulu lui parler de M. Delabarre qui a fait ici tout ce qu'il a pu pour faire croire que c'était moi qui étais la cause de cette révolution parce que en partant de ce pays-là j'avais enlevé un interprète qui nous avait pillé et volé. Ce Monsieur a même réussi à mettre dans son parti les missionnaires français dont il est le procureur, le Patron, et le bienfaiteur depuis plus de dix ans. Il a persuadé ces bons missionnaires qu'en rejetant sur l'entreprise de Cochinchine toute la faute de la persécution excitée contre leur mission, la Compagnie se verrait comme engagée et même forcée à faire quelque effort pour les rétablir soit en leur donnant un présent pour le roi de la Cochinchine, soit en leur fournissant quelques moyens pour repasser dans ce royaume. La vérité du fait est que le roi a été très peu sensible à l'enlèvement de l'interprète. Lorsqu'il en apprit la nouvelle, il dit en riant que les Français lui avaient apporté un présent qui valait vingt mille piastres (suivant son

estime) et qu'ils lui avaient emmené un mauvais sujet qui ne valait pas quatre piastres. Il n'a fait aucune querelle aux missionnaires à ce sujet. Il ne l'a point demandé, n'a point ordonné aux dits missionnaires d'écrire pour qu'il fût renvoyé : seulement les parents de ce misérable ont accusé l'évêque de lui devoir environ deux cents quans que ce prélat a été obligé de payer. La vraie cause de la persécution excitée contre la mission en Cochinchine a été l'indiscrétion de quelques missionnaires, leurs brouilleries avec les grands mandarins, et leur désunion perpétuelle. Ils se rejettent tous la faute les uns sur les autres et l'on ne sait trop lesquels croire. Je suis muni de bonnes lettres des principaux d'entre eux par lesquelles ils me rendent tous justice, et conviennent que les affaires de notre vaisseau n'ont rien de commun avec leur disgrâce.

Je finis Monsieur en vous priant de vouloir bien me compter au nombre de ceux qui servent la Compagnie avec zèle, je vous promets de ne rien négliger pour lui rendre tous les services qui dépendront de moi. Le désir de mériter votre protection me sera un nouveau motif d'émulation. Je ne laisserai échapper aucune occasion pour m'en rendre digne.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect  
Monsieur,

Votre très humble et très  
obéissant serviteur  
Le Poivre

\* \* \*